

Séance de conseil du 9 février 2009

Délégations

Paul-André Jeanfavre, maire, participera le 6 mars prochain à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société de tir La Vignerole, qui se tiendra à 19 h.

Au rapport des commandants des corps de sapeurs-pompiers du district de Courtelary, le 20 février à La Ferrière, les autorités seront représentées par Daniel Jeanfavre et Paul-André Jeanfavre.

Suite à sa collecte annuelle, l'Association des camps de vacances du district de Courtelary organise un tirage au sort des donateurs, et donc une manifestation pour remettre leurs prix aux gagnants. Or cette année, cette dernière se déroulera à Sonceboz, le 4 mars prochain, en l'aula de l'ancien bâtiment communal. Un apéritif sera offert par la Municipalité. Outre Béatrice Gerber-Liechti, déléguée de la commune, les représentants de la Municipalité y seront Chantal Vaucher et Paul-André Jeanfavre.

Par ailleurs, Blaise Jan, Bernard Messerli et Paul-André Jeanfavre participeront, le 18 février à 20 h, au CIP de Tramelan, à la séance d'information donnée par la Conférence de maires du Jura bernois et du district de Bienne, au sujet du nouvel organe qu'elle souhaite créer, à savoir la Conférence régionale Bienne-Seeland-Jura bernois. Parallèlement à l'invitation à cette séance, le Conseil a reçu des documents qu'il étudiera.

La fontaine coulera de source...

Le conseil municipal a libéré un crédit de 44'000 francs pour l'assainissement de la fontaine de Sombeval et l'aménagement de ses alentours, ainsi qu'un crédit additionnel de 5000 francs pour les travaux de raccordement.

Il s'agira non seulement de remettre la fontaine en état, mais surtout de tirer une conduite utilisant les eaux pluviales et les eaux de la fontaine de l'église (laquelle est alimentée par une source). Voilà qui permettra de remédier à l'aberration d'une fontaine alimentée par l'eau du réseau.

Tournée verte :élus satisfaits

C'est avec satisfaction que le conseil a pris connaissance des résultats de la votation communale du week-end dernier, à savoir 349 votes favorables à la future tournée verte, contre 247 oppositions, ceci sur une participation de 53 %. Voilà qui révèle un intérêt réel de la population et qui permettra d'abandonner le site de la Vignerole, devenu singulièrement anarchique ces derniers temps.

Des cours

Le nouvel employé de la commune, Marco Marchetto, suivra des cours spécialisés consacrés aux nettoyages, les 11 et 12 mars prochain à Lausanne.

Place de sport

Les conditions hivernales qui perdurent n'empêchent pas les autorités de préparer déjà la prochaine saison sportive estivale. Elles ont en effet mandaté Mathieu Gerber, paysagiste, pour mettre à l'engrais la Place de sport.

Réflexion

Lundi soir, les membres du conseil municipal ont reçu mandat de réfléchir à toutes les questions qu'ils souhaitent mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance intercommunale. Agendée au 27 août prochain et organisée cette année par Cortébert,

cette rencontre réunira comme de coutume les autorités de Corgémont, de Cortébert et de Sonceboz.

Soumissions en vue

Pour la réfection de la route d'accès aux immeubles Sage et Sontex, le bureau d'ingénieurs a demandé au Conseil de proposer les trois entreprises qui seront contactées pour des soumissions. Le choix de l'exécutif s'est porté sur Pro Routes Huguelet SA, Hirt AG et Hänzi Moutier.

Lutte soutenue

Le Conseil a décidé de consentir un don de cent francs pour la 25^e fête cantonale des garçons lutteurs, à savoir les plus jeunes amateurs de ce sport traditionnel, laquelle sera organisée par le Club de lutte de la Vallée de Tavannes et environs, le dimanche 14 juin au manège d'Orange. /dez

Calendrier fixé

Le calendrier de manifestations a été établi comme suit:

- 12 août, course des personnes âgées.
- 27 août, rencontre intercommunale
- 11 septembre, sortie des employés de la Municipalité et du Conseil.
- 30 octobre, apéritif des commissions (organisé désormais tous les quatre ans, soit au terme de chaque législature)
- 20-22 novembre, exposition des commerçants. /dez

Concours d'architectes

A la rue de l'Envers, à peu près en face du sous-voie, la Bourgeoisie et la Municipalité possèdent chacune une parcelle, qui sont contiguës. Or les conseils municipal et bourgeoisial ont décidé conjointement de lancer un concours d'idées, quant à l'affectation future de ce terrain. Ils ont mandaté dans cette optique Deco-Architecture, à Sonceboz, et le Bureau d'architecture Pierre Liechti, à Bienne.

Le concours d'idées porte sur des immeubles cumulant propriété par étage et appartements à louer. Parmi les souhaits et critères spécifiés figurent notamment le standard Minergie, l'accessibilité financière, le recours aux énergies renouvelables et la création de places de stationnement.

Les deux bureaux mandatés présenteront les résultats de leurs réflexions les 7 et 8 avril prochain.

A relever que ce concours ne coûte rien à la Commune. /dez